



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ordre du jour

Question écrite n° 19646

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, sur l'inscription au calendrier parlementaire de la loi sur la reprise des sites « rentables ». Ce point n'a pas été abordé lors de la négociation sur la sécurisation de l'emploi. Cependant le Président de la République a affirmé le lundi 11 février 2013 que ce texte trouverait sa place dans le calendrier parlementaire. Compte tenu de ce qui précède, il lui demande quand ce texte sera présenté devant l'Assemblée nationale.

Texte de la réponse

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, en charge des Relations avec le Parlement, informe l'honorable parlementaire qu'une proposition de loi, portant sur l'objet envisagé, est inscrite à l'examen de la commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale. Ce texte connaîtra ensuite la procédure habituelle d'examen, de désignation d'un rapporteur puis d'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19646

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2092

Réponse publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8244